



Intervention de François Schlumberger au Conseil d'arrondissement du 28 novembre 2016
à l'occasion de la délibération (1) 2016 DU 192 relative à la création de la SAC Saint-Vincent de Paul, du bilan de la mise à disposition de l'étude d'impact et du contrat de concession à l'Aménageur (2) 2016 DFA 155 relative à la garantie à 80% à l'emprunt de 93 millions d'euros à souscrire par la SPLA dans le cadre de l'opération SVP et (3) du vœu déposé par les élus de la majorité relatif à l'aménagement de l'écoquartier Saint-Vincent de Paul.

A l'occasion de cette délibération de création de la ZAC incluant la mise à disposition de l'étude d'impact environnemental et du contrat de concession avec l'aménageur, étape très importante dans l'avancée du projet Saint-Vincent de Paul, je voudrai dire, au nom d'Association pour le Quartier Saint-Vincent de Paul, notre désarroi.

En effet, nous ne savons plus à quoi nous en tenir, entre:

- D'une part la maire du 14^{ème}, Carine Petit et ses adjoints qui animent la concertation:
 - Correctement sur la forme,
 - Convenablement sur le fond tant que l'on parle que de la "couleur des volets" pour reprendre une formulation fréquemment utilisée entre nous, voire un peu plus j'en conviens et je pense en particulier au vœu relatif à l'aménagement de l'écoquartier que vous présentez ce soir ... mais du moment que l'on ne touche pas aux "invariants".
- D'autre part la maire de Paris et sa majorité de l'Hôtel de ville qui:
 - Refuse, ou à tout le moins fait la sourde oreille, à toutes nos demandes d'échanges. Je rappelle nos 2 lettres constructives à Anne Hidalgo en mars 2015 et avril 2016 restées sans réponses malgré une double assurance que nous aurions écoute et réponse,
 - Laisse passer, voire encourage des vœux en contradiction ou au mépris complet de ce qui se passe dans le 14^{ème}, sans lien aucun avec nos travaux de concertation. Je fais référence à un vœu relatif au logement, voté au Conseil de Paris le mois dernier, sans aucun échange ou même « avertissement », sur exactement le même sujet qu'un vœu de même nature, il y a juste 1 an.

C'est, permettez le parallèle, comme dans les films policiers, avec d'une part le méchant "flic" (la mairie centrale) qui braque le projecteur sur le présumé coupable et d'autre part le gentil « flic » (la mairie locale) qui essaie de le convaincre en douceur.

Et bien, poursuivant la métaphore et je veux dire que « l'accusé » que nous sommes en a assez d'être traité comme cela et ne va pas tarder à demander la présence de son avocat si on continue ainsi à trop peu l'entendre. Je vous prie de croire que nous avons des arguments de plus en plus convainquant pour, je poursuis toujours la métaphore, mettre en cause des démarches engagées. J'espère être assez explicite ! (**)

Je souhaitais dire cela en Conseil de Paris mais la prise de parole du public n'est pas possible

Donc j'espère que, publiquement, des élus municipaux de la majorité locale et de l'opposition locale voudront bien relayer ce message de notre part.

(**) A une question d'un élu qui ne saisissait pas le « message » à passer à la mairie centrale, F. Schlumberger a :

- Remercié que la question lui soit posée puisque visiblement il n'avait pas été assez clair,
- Indiqué que s'il n'y avait pas de réponses positives à quelques-unes des demandes de l'association, il y aurait alors, à l'évidence, un ou des recours déposés. Il a alors précisé que l'association était à l'affût de « bons » sujets en la matière et qu'après en avoir éliminé un il y a quelques mois, sur les conseils de ses 2 avocats, elle en avait soulevé un nouveau, tout à fait recevable.